



Mairie de Centres

Tel. 05 65 69 23 01

Mairie.centres@orange.fr

Compte rendu de la séance du jeudi 25 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars, le Conseil Municipal dûment convoqué par courrier daté du , s'est réuni à 20 heures 30 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Centres, sous la présidence de Madame Nadine VERNHES

Etaient présents : Madame Nadine VERNHES, Monsieur Pascal SERMET, Madame Edith GAUBERT, Monsieur André LAURAS, Monsieur Guilhem CABROL - REVEL, Madame Françoise BESSIERE, Monsieur Régis BARRIA, Monsieur Pierre COUDERC, Monsieur Jean-Luc GAYRARD, Monsieur Jérôme REY, Monsieur Jacques GENIEYS

Représenté(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire : Madame GAUBERT Edith

ORDRE DU JOUR

- * Approbation du dernier conseil
- * Validation des comptes administratifs principal et assainissement de 2020
- * Affectation du résultat
- * Terrain de la Parot
- * Questions Diverses

Validation des comptes administratifs principal et assainissement de 2020

Les comptes administratifs sont présentés au conseil municipal.

Madame le Maire informe le conseil municipal que les comptes ne sont pas encore arrêtés. Ils ne peuvent être votés.

Madame le Maire invite les conseillers à venir consulter en mairie pour plus de précisions.

En effet, un nouveau poste informatique a été installé pour le secrétariat. L'ancien poste est conservé et permet de ne pas déranger la secrétaire

Affectation du résultat

L'affectation du résultat est reporté au prochain conseil pour non clôture des comptes

Terrain de la Parot

Le service des Domaines n'intervient plus auprès des communes lorsqu'il s'agit de ventes. Après discussion, Madame le Maire propose de se renseigner sur le prix au mètre carré de viabilisation de terrains constructibles. Elle demande que chacun se positionne sur la vente du terrain.

Vote : Pour : 10

Abstention : 1

Questions diverses

Edith Gaubert présente la réunion avec l'Institut Occitan de l'Aveyron

Centrés est concernée par le projet PAIS porté par l'Institut Occitan Aveyronnais: IOA

Patricia Pailler et Jean Luc Lafon ont présenté le projet le 12 mars à quelques habitants de la Commune et collecté les premiers contacts et informations.

PAIS vise à sensibiliser les nouvelles populations, les jeunes générations, les vacanciers à l'identité Occitane. Un documentaire réalisé à partir de témoignages et un ouvrage répertoriant l'histoire, l'environnement le patrimoine ... expliqueront la richesse de notre culture. Ces 2 supports de diffusion afficheront les 2 langues, les 2 cultures

Les enfants des écoles, la population sera conviée à participer à l'aventure dès l'automne.

A l'issue de la réunion, Edith Gaubert propose l'achat d'une plaque murale émaillée à poser sur le mur de la mairie, où est inscrit en occitan "Ostal de Comuna" (Maison de la commune), pour la somme de 95.74 €.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver cette proposition.

Edith Gaubert présente un compte rendu de la réunion "**COPIL Natura 2000**" du 17 mars 2021 à laquelle elle a assisté en webinaire:

Objectifs: Préserver et conserver la Rivière Viaur
Sensibiliser les publics

Actions 2020/2021

- Mise en place d'un contrat forestier sur 0,82 ha chez Meur Azam à St Just /Viaur , consistant à observer l'évolution de "l'Arbre", aucune intervention ne doit être effectuée sur cette parcelle .
- Les MAEC (Mesures Agri Environnementales et Climatiques), il s'agit d'accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques en faveur de Natura 2000. 30 agriculteurs sont concernés .
- Préservation des espèces: Odonates, Moules perlières, Écrevisses à pattes blanches
- Modification du périmètre du site : le cours du Viaur dans Natura 2000 est de 133 km, la superficie de Natura 2000 va passer de 9000 ha à 17000 ha . Dans la Commune de Centrés les berges du Viaur seront dans la zone de Natura 2000. Les affluents le Lézert ... les Communes de Castanet et la Salvetat Peyrales entrent dans le périmètre.
- Rattrapage du retard pris dans les modifications et calage au cadastre
- Rencontre avec la population de certaines communes

Jérôme Rey soumet la proposition d'une organisation de collecte de pneus usagés utilisés par les agriculteurs pour confectionner leur silo de foin. Aujourd'hui ces pneus ne sont plus utilisés car les pratiques de stockage ont évolué.

Pascal Sermet fait part d'un coût de recyclage élevé , 650€/la tonne pour des pneus qualifiés de "propres". L'idée de cette collecte est pertinente et la réalisation doit être réfléchie.